

# Plus d'un quart des automobilistes prêts à renoncer à leur voiture si l'inflation perdure !

Étude exclusive de YouGov pour LeLynx.fr

L'inflation galopante (+6,2% en octobre 2022), l'augmentation des prix d'achat des véhicules et la flambée du coût du carburant impactent fortement le budget des 40 millions de conducteurs français\* à la recherche de solutions, parfois drastiques, pour réaliser des économies. Le comparateur LeLynx.fr, en collaboration avec l'institut YouGov, a interrogé les Français pour mieux décrypter leur rapport à la voiture et analyser leurs pratiques visant à réduire le coût d'utilisation de leur véhicule.

\*Selon l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR)

## Près d'un conducteur sur deux prêt à se séparer de sa voiture en ville dans le futur



Dans ce contexte économique tendu, plus d'un quart des conducteurs pensent pouvoir être capables de se passer totalement de leur voiture dans le futur (26 %). Dans les grandes villes, proposant généralement plus d'alternatives pour se déplacer que dans les zones rurales, la tendance est d'autant plus marquée avec 42 % de conducteurs qui pourraient envisager de se séparer de leur véhicule.

Si une majorité de la population exprime encore le souhait ou le besoin de conserver sa voiture, les automobilistes sont prêts à changer leurs habitudes de conduite et de déplacement dans le but de réduire leurs dépenses. Transports en commun, vélos, trottinettes : 61 % des Français se disent favorables à l'usage des mobilités douces pour remplacer la voiture. En région parisienne, où la circulation en voiture est de plus en plus contrainte, le chiffre grimpe de 8 points.

Pour faire des économies, 38 % des conducteurs considèrent le recours au covoiturage comme une alternative pérenne. Une pratique qui a davantage la côte auprès des 18-34 ans puisqu'un jeune sur deux se dit favorable au covoiturage.

L'utilisation de la voiture réduite à des trajets strictement professionnels ou nécessaires convainc davantage avec 62 % des Français qui se disent prêts à diminuer leurs trajets loisirs en voiture (hors allers-retours domicile-travail ou déplacements santé par exemple).

## Des économies oui, mais pas à tout prix : plus de la moitié des Français refuse de faire l'impasse sur le niveau de couverture de son assurance

Projets d'achats, investissements immobiliers et autres dépenses importantes ne sont plus tout à fait à l'ordre du jour des Français compte tenu du contexte économique actuel. La voiture n'est pas épargnée puisque plus de la moitié des automobilistes (58 %), considère que l'inflation pourrait remettre en cause un éventuel achat de véhicule.

Pour 56 % d'entre eux, l'option de faire baisser le niveau de couverture de son assurance voiture est catégoriquement refusée et seulement 8 % affirment vouloir clairement diminuer le coût de leur prime dans les prochains mois.

« Malgré des écarts de prix importants entre une couverture au tiers et tous risques, les conducteurs n'en demeurent pas moins prudents sur le sujet de l'assurance auto et se refusent à faire l'impasse sur leurs garanties essentielles. Nous conseillons aux automobilistes de faire le point sur leurs besoins avant de choisir une formule d'assurance auto, cela leur évitera de passer à côté des garanties essentielles. Privilégier des formules moins couvrantes, c'est aussi prendre le risque d'assumer des factures très élevées en cas de sinistre. » déclare **Itzal Arbide, Directrice Générale de LeLynx.fr**.

L'option est en revanche davantage considérée chez les jeunes conducteurs pour qui la prime explose du fait de leur peu d'expérience de conduite (971€/an en moyenne contre 641€/an pour la moyenne nationale). 35 % des 18-34 ans envisagent ou expriment clairement l'intention de faire baisser le niveau de couverture de leur assurance auto pour faire des économies.



## La voiture électrique timidement envisagée comme une option économique

Mis à mal lors de la crise sanitaire, le secteur de l'automobile reste encore fragilisé aujourd'hui et le prix des véhicules neufs ne cesse d'augmenter. En cause : une pénurie de différents composants entraînant une diminution des volumes de production chez les constructeurs. Pour les conducteurs qui souhaitent ou qui ont besoin de changer leur véhicule, l'achat d'occasion reste perçu comme l'option la plus économique pour 56 % d'entre eux. Bien que plus abordables que le neuf, les prix de ventes des véhicules d'occasion sont aujourd'hui encore très élevés.

Envisagée comme une alternative à l'achat d'une voiture, la location génère encore de la méfiance du point de vue des économies réalisables. Malgré de nombreuses offres sur le marché de la Location avec Option d'Achat (LOA) à la Location Longue Durée (LDD), les Français se disent peu enclins à sélectionner cette option.

Une réserve encore plus marquée du côté des véhicules électriques avec seulement 6 % de conducteurs qui envisagent clairement de passer à ce type de modèle dans les 12 prochains mois. Malgré la perspective de faire des économies sur le prix du carburant, les prix à l'achat des véhicules électriques restent perçus comme trop onéreux et suscitent encore beaucoup d'interrogations.

*Méthodologie de l'étude : sondage en ligne réalisé par l'institut YouGov du 7 au 10 octobre 2022 auprès d'un panel représentatif de 1 000 Français qui conduisent une voiture.*



### Le conseil LeLynx.fr : comparer pour faire des économies sur son assurance

Nous conseillons aux conducteurs de faire le point sur leurs besoins avant de choisir une formule d'assurance auto. Cela leur évitera de passer à côté des garanties essentielles. Privilégier des formules moins couvrantes, c'est aussi prendre le risque d'assumer des factures très élevées en cas de sinistre. En **comparant sur le site [www.l lynx.fr](http://www.l lynx.fr), il est possible de réaliser jusqu'à 317\*€ d'économies chaque année.**

\*317€ : Économie potentielle maximale pour 81 % d'un échantillon de 1 273 personnes interrogées ayant réalisé une comparaison des offres d'assurances auto sur le site Lelynx.fr entre le 10 janvier 2022 et le 3 février 2022